

Chapitre 5

Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique de l'Est

Ce chapitre s'intéresse aux liens entre croissance, emploi et inégalités dans les pays d'Afrique de l'Est (Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tanzanie), en s'attachant plus spécifiquement à l'évolution de la croissance économique, ses déterminants et ses effets sur le niveau de vie des habitants de la région. Il propose un tableau d'ensemble comparatif de l'évolution de la croissance économique, des performances des marchés du travail et des inégalités de revenu en Afrique de l'Est depuis les années 1980.

Ce chapitre est organisé en cinq sections : la première présente des faits essentiels sur l'Afrique de l'Est tandis que la deuxième offre un survol de ses performances économiques. La troisième et la quatrième sections s'intéressent respectivement à l'évolution de l'emploi et du chômage et aux grandes tendances de la pauvreté et des inégalités de revenu. La cinquième et dernière section formule des recommandations.

EFFETS BRÉS BIBI ZEN E

Malgré une progression plutôt soutenue du produit intérieur brut (PIB) en Afrique de l'Est ces dernières années, cette croissance ne se traduit pas par une transformation structurelle rapide ou des créations d'emplois. Dans nombreux pays d'Afrique de l'Est le secteur informel, qui ne cesse de gagner du terrain, condamne bon nombre de travailleurs à des emplois mal payés, précaires et peu adaptés à l'acquisition de compétences. Cette croissance économique alerte ne parvient pas à faire reculer au même rythme la pauvreté ou les inégalités de revenu.

Depuis 1990, la région connaît des taux annuels de **croissance** supérieurs à 4 %. Le secteur des services représente désormais pratiquement 60 % du PIB, entraîné par les services informels et non marchands, la part du secteur industriel restant constante, à 20 %. De plus en plus, la hausse du PIB résulte de la consommation privée, tandis que les investissements publics et privés, en recul, perdent de leur influence. Les exportations de produits primaires (52 % du total) et les importations de produits finis (70 % du total) dominent le commerce régional.

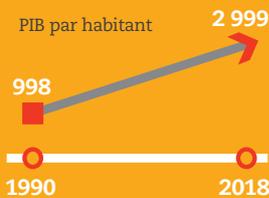
Malgré une baisse de la contribution de l'agriculture au PIB et un faible niveau de productivité, le secteur emploie toujours près de 60 % de la main-d'œuvre. Les écarts entre les hommes et femmes en matière d'**emploi** (rapport entre l'emploi des hommes et des femmes) ne se résorbent que lentement, puisqu'ils sont passés de 1.41 en 1991 à 1.39 en 2017, avec des fortes disparités entre secteurs et pays. La croissance ne s'est pas traduite par une hausse du nombre d'emplois « de qualité », avec une amélioration des niveaux de salaire et des conditions de travail.

Les **inégalités** de revenu varient d'un pays à l'autre mais, à l'échelle de la région, sont en hausse. En moyenne, 37 % seulement des habitants sont raccordés à l'électricité, 48 % ont accès à l'eau potable et 20 % à des services d'assainissement, même si les disparités entre pays et entre urbains et ruraux sont considérables. À 35 %, le taux régional de pauvreté reste élevé malgré une tendance au recul depuis 1999. Plusieurs pays combattent la pauvreté en renforçant leurs programmes de protection sociale et en investissant dans l'éducation et le développement des compétences. Ces investissements vont devoir être considérablement amplifiés pour réaliser l'objectif visant à installer un développement plus inclusif.

Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique de l'Est

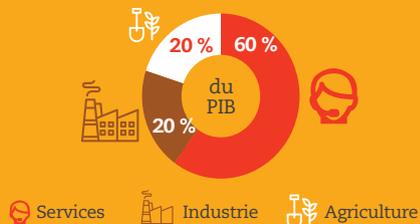
Croissance

Le PIB par habitant a triplé depuis 1990



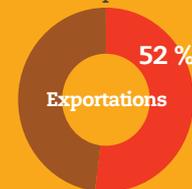
Croissance basée sur les services

Essor des services, nourri par les secteurs informels et non marchands, tandis que la part du secteur industriel reste constante



Commerce

La moitié des exportations est composée de biens primaires



tandis que 70 % des importations sont des produits finis

Main-d'œuvre

Malgré son faible niveau de productivité et une baisse de sa contribution au PIB, l'agriculture emploie toujours



près de 60 % de la main-d'œuvre

Emploi

Les écarts hommes-femmes en matière d'emploi ne se résorbent que lentement

Ratio entre emploi des hommes et des femmes

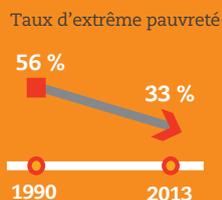


Les femmes travaillent le plus souvent dans le secteur informel, en auto-emploi ou comme salariées



Pauvreté

L'extrême pauvreté a reculé, mais touche encore 104 millions de personnes



Accès aux services de base



Seulement 37 % des habitants sont raccordés à l'électricité,



48 % ont accès à l'eau potable,



et 20 % à des services d'assainissement



Les disparités entre pays et entre urbains et ruraux sont considérables

Profil régional de l'Afrique de l'Est

Tableau 5.1. Indicateurs de base pour l'Afrique de l'Est, 2017

Population (milliers)	368 661
Superficie (milliers de km ²)	6 394
Densité de population (habitants/km ²)	58
PIB en PPA (milliards USD)	947
PIB par habitant en PPA (USD)	2 840

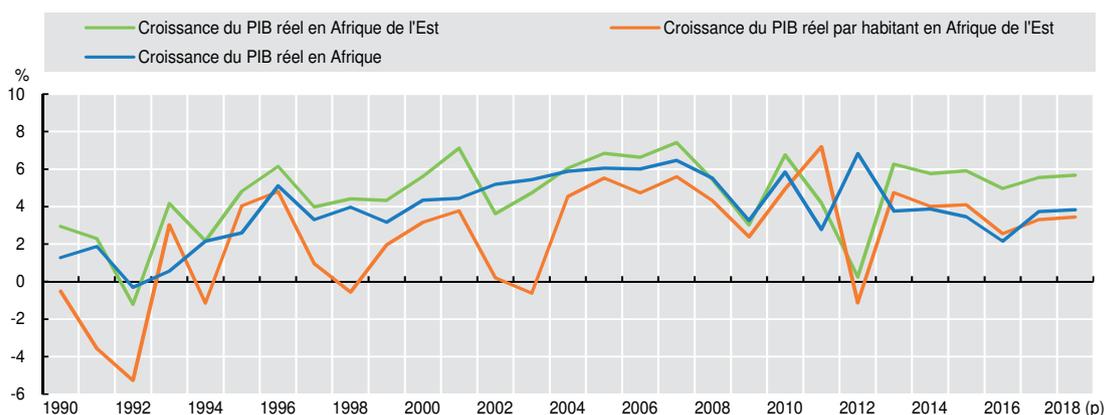
Source : Calculs des auteurs d'après UNDESA (2017), *World Population Prospects* (base de données) ; Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données) ; et FMI (2018), *World Economic Outlook Database*.

Tableau 5.2. Apports financiers et recettes fiscales en Afrique de l'Est (milliards USD courants), 2009-16

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Apports extérieurs	Flux entrants d'IDE	7.1	7.9	7.7	9.3	8.4	8.6	8.3	8.6
	Investissements de portefeuille	0.0	7.6	5.7	2.5	1.1	4.7	0.0	-1.1
	Transferts des migrants	3.9	4.6	4.5	4.7	4.8	5.9	5.0	5.0
	Aide publique au développement (nette, tous donateurs)	15.4	14.3	15.5	15.8	18.4	16.5	15.9	16.0
Total des apports extérieurs		26.5	34.4	33.4	32.3	32.7	35.8	29.2	28.4
Recettes fiscales intérieures		21.1	23.7	25.2	28.6	33.0	36.8	38.6	41.7

Source : FMI (2018), *World Economic Outlook Database* ; OCDE (2018a), *International Development Statistics* (base de données) ; et Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

Graphique 5.1. Dynamiques de croissance en Afrique de l'Est et en Afrique, 1990-2018

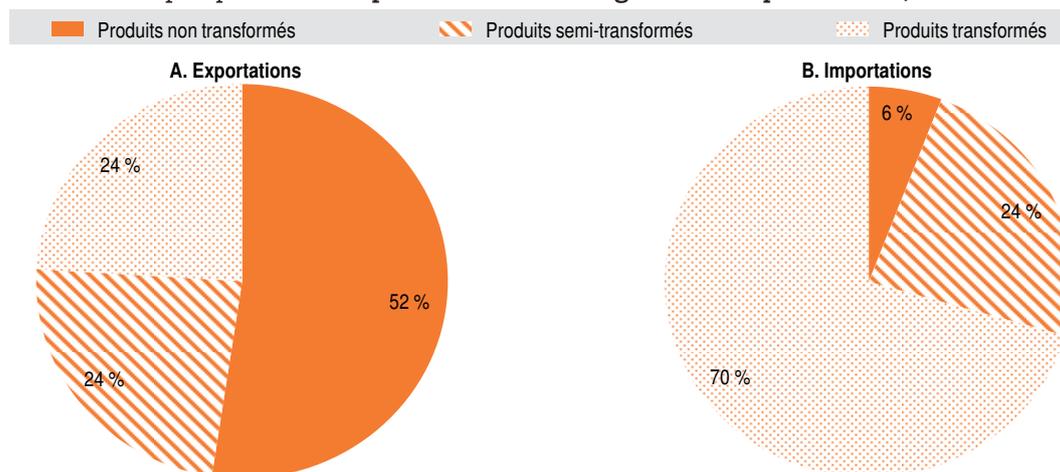


Note : (p) = prévisions.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *World Economic Outlook Database*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785508>

Graphique 5.2. Composition des échanges en Afrique de l'Est, 2016



Source : Calculs des auteurs d'après Division de statistique de l'ONU (2017), *UNCOMTRADE* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785527>

Selon les groupements en vigueur au sein de l'Union Africaine (conformément au traité d'Abuja de 1991), la région de l'Afrique de l'Est est composée de 14 pays : Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tanzanie¹.

L'Afrique de l'Est s'étend sur une superficie totale de 6 394 000 kilomètres carrés, soit environ 22 % du territoire terrestre total de l'Afrique. Avec ses 369 millions d'habitants (près de 29.3 % de la population totale du continent), la région affiche une densité de population de 58 habitants/km². Depuis 1990, la croissance démographique y est de 2.9 % en moyenne par an et l'âge médian se situe à 18 ans.

Le PIB de la région est ressorti à 947 milliards de dollars (USD) en 2016, avec un PIB par habitant de 2 840 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA). Sur la période 1990-2018, le PIB régional en volume a progressé au rythme moyen de 4.8 % par an, contre 3.9 % pour l'Afrique.

Deux décennies de croissance soutenue en Afrique de l'Est

Depuis 20 ans, l'Afrique de l'Est affiche de solides performances économiques. La région connaît un taux de croissance annuel supérieur à 4 % depuis 1995, bien au-delà de la moyenne du continent (graphique 5.1). À l'exception de l'Éthiopie, de l'Ouganda et de la Tanzanie, où la contribution de l'agriculture reste substantielle, le secteur des services est le principal contributeur au PIB. Les services informels et non marchands ont beau expliquer l'essentiel de la croissance récente dans le secteur tertiaire, ils n'ont qu'un effet limité sur l'économie. De plus en plus, la consommation privée tire le développement économique tandis que le rôle de l'investissement s'amointrit. La concentration du commerce de la région autour des exportations de produits primaires et des importations de produits finis ralentit la croissance. Enfin, la stabilité macroéconomique et les pressions inflationnistes sont étroitement liées aux aléas des cours du pétrole et des produits alimentaires, auxquels les économies restent vulnérables.

Les performances des différents pays de la région sur le plan de la croissance et de la démographie sont variables. La période allant du début des années 1980 au milieu des années 1990 a été marquée par une croissance du PIB faible et instable. Depuis, la croissance économique dans la région progresse à un rythme soutenu tandis que la pression démographique s'atténue, ce qui se traduit par une hausse du revenu par habitant.

Différents secteurs sont à l'origine des résultats des pays les plus performants de la région. L'Éthiopie a contribué à la croissance régionale essentiellement à travers des dépenses publiques accrues en faveur des infrastructures (routes et centrales hydroélectriques). Depuis 1980, le Rwanda soutient la croissance régionale grâce à sa production agricole (avec notamment des produits comme le café et le thé). Tandis que la croissance de l'Ouganda s'explique par des investissements massifs dans le secteur de l'énergie, c'est le secteur des services qui sous-tend les bonnes performances de Maurice. À côté de ces locomotives, d'autres pays ont contribué à l'essor de la région, comme le Kenya (investissements infrastructurels et consommation des ménages), les Seychelles (tourisme) et la Tanzanie (industries manufacturières et services).

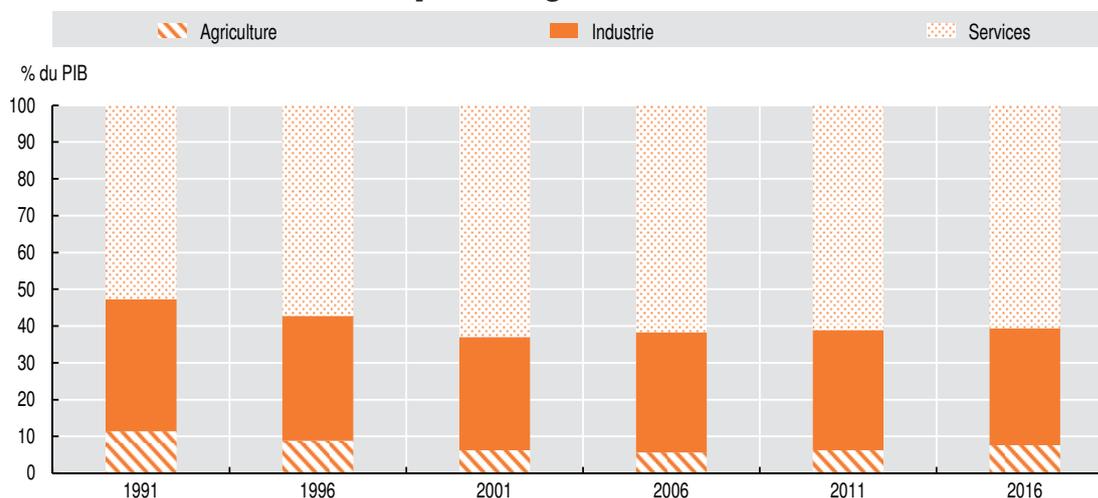
Évolution de la composition de la croissance en Afrique de l'Est

Globalement, la composition sectorielle du PIB n'a guère évolué dans la région depuis 1980 (graphique 5.3). Jusqu'à récemment, la contribution de l'agriculture au PIB a diminué de manière constante, tandis que celle des services a augmenté. En moyenne, la contribution de l'agriculture au PIB est plus importante dans les pays les plus performants. Au début des années 1980 et 1990, ce secteur était le principal moteur de la croissance. Depuis le milieu des années 1990, la plupart des économies ont basculé vers le secteur des services. Alors que la contribution du secteur manufacturier est restée plutôt stable, la part de l'industrie dans le PIB a légèrement progressé.

Cette hausse de la part des services et du secteur industriel dans le PIB semble coïncider avec la période de réformes macroéconomiques engagées par la plupart des pays de la région. Les activités peu productives, comme les services informels et non marchands, expliquent pour une large partie ce poids grandissant du secteur tertiaire. Cette évolution n'a donc pas eu d'effets de transformation sur l'économie. Depuis les années 2000, plusieurs pays parmi les plus performants de la région connaissent une érosion de la contribution du secteur industriel au PIB – une évolution concomitante au ralentissement de l'économie mondiale.

Le recul de la part de l'agriculture pourrait se traduire par des gains de productivité dans l'ensemble de l'économie. L'agriculture tend à représenter une valeur ajoutée moindre que les autres secteurs (McMillan et Rodrik, 2011 ; Gollin et al., 2014). En outre, les revenus et la consommation sont plus faibles dans ce secteur que dans tous les autres (McMillan et Verduzco, 2012 ; Gollin et al., 2014). Dès lors, avec la réorientation des travailleurs vers d'autres activités, la valeur ajoutée, les revenus et la consommation devraient augmenter.

Graphique 5.3. Valeur ajoutée moyenne des secteurs en Afrique de l'Est en pourcentage du PIB, 1991-2016



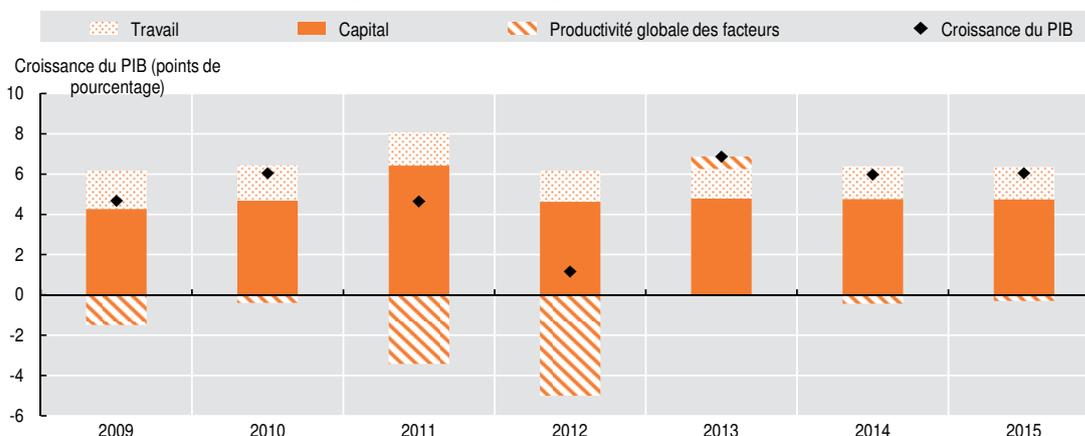
Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), World Development Indicators (base de données).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785546>

La croissance tirée par les services peut prendre différentes formes. Aux Seychelles, c'est le secteur du tourisme qui entraîne l'activité économique et les services, qui représentent autour de 80 % du PIB. Le gouvernement encourage depuis quelques années les investissements étrangers, afin de moderniser l'hôtellerie et d'autres services. Grâce à sa situation stratégique sur la mer Rouge, Djibouti sert de port de transit au reste de la région et de centre international de transbordement et de ravitaillement. Maurice, de son côté, développe quatre grands secteurs : l'industrie, les finances, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le tourisme. Le pays est passé d'une économie à faible revenu basée sur l'agriculture (la canne à sucre essentiellement) à un statut d'économie diversifiée à revenu intermédiaire.

Contribution des facteurs de production à la croissance en Afrique de l'Est

L'accumulation du capital explique davantage la croissance observée dans la région que les gains de productivité globale des facteurs (PGF) (graphique 5.4). Au début des années 1990, la baisse de la PGF a en partie freiné la croissance de l'Afrique de l'Est. Au milieu des années 1990, le travail a joué un rôle central. Mais depuis la fin des années 1990, le capital occupe une place grandissante dans l'expansion économique. Le travail et la hausse de la PGF ont contribué de manière minimale à la croissance du PIB, la seconde se révélant par ailleurs instable dans le temps.

Graphique 5.4. Décomposition de la croissance économique en Afrique de l'Est, par facteurs de production, 2009-15



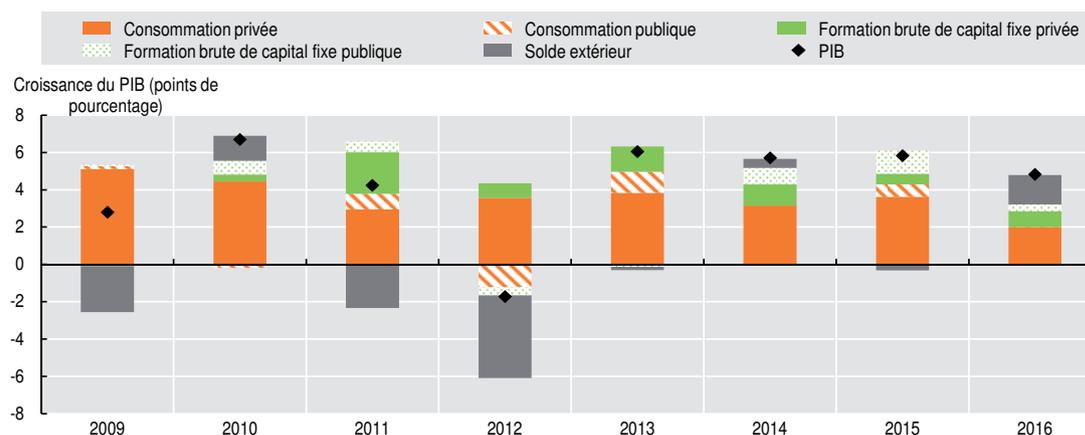
Source : Calculs des auteurs d'après Conference Board (2017), Total Economy Database.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785565>

Déterminants récents de la croissance économique en Afrique de l'Est

Les solides performances économiques enregistrées par l'Afrique de l'Est depuis dix ans sont à imputer en grande partie à la recrudescence des investissements et à la consommation publique et privée. Les chocs mondiaux sur les prix et la demande de produits de base font partie des facteurs exogènes de croissance ou de ceux qui échappent au contrôle des différents pays. Les stratégies de développement adoptées par les gouvernements de la région, la stabilité macroéconomique, les investissements, le commerce et les facteurs démographiques et sociaux relèvent des moteurs endogènes.

Les investissements dans la région sont en hausse depuis l'an 2000. Les taux d'investissement en Afrique de l'Est sont passés de 18.4 % du PIB en 2000 à 25.6 % en 2014. Les pays qui ont su préserver leur dynamique de croissance ont aussi connu des hausses constantes de leurs taux d'investissement. Au sein de la région, le taux d'investissement moyen se situe dans une fourchette allant de 27.2 % du PIB aux Seychelles à 7.4 % à Djibouti. Mais l'Afrique de l'Est a connu une légère érosion des taux moyens d'investissement en 2015 et 2016 (à respectivement 24.3 % et 24.5 % du PIB régional).

Graphique 5.5. Décomposition de la croissance par type de dépenses en Afrique de l'Est, 2009-16



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), World Development Indicators (base de données) ; et FMI (2018), World Economic Outlook Database.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785584>

La consommation, principal déterminant de la croissance du PIB, a rebondi depuis 2014 malgré une certaine volatilité. La consommation privée représente pratiquement partout plus de la moitié de la hausse du PIB dans la région, avec une progression moyenne de 4.7 % entre 2009 et 2016. Le passage à vide enregistré entre 2009 et 2014 peut être en partie imputé au ralentissement de la demande mondiale dans le sillage de la crise financière. L'Afrique de l'Est étant, du moins pour partie, intégrée au reste de l'économie mondiale, elle est exposée aux chocs économiques externes. La consommation publique s'est montrée plus instable et moins solide, avec une progression moyenne de 0.6 % (graphique 5.5).

La contribution du secteur extérieur (exportations nettes) à la croissance du PIB a été largement négative jusqu'en 2015. Cette contribution négative peut s'expliquer par un alourdissement de la facture des importations de produits énergétiques entre 2011 et 2014 et par une demande extérieure en partie inhibée par la crise financière mondiale. Les exportations régionales restent dominées par les produits agricoles de base (qui ont représenté plus de la moitié des exportations en 2016), tandis que les biens transformés dominent les importations (environ 70 % en 2016). Depuis 2000, la part des exportations dans le PIB augmente progressivement, des exportations qui, par ailleurs, affichent une plus grande diversification géographique. Cette tendance est le reflet de la croissance rapide et d'un degré relatif de transformation structurelle des économies de la région, qui se tournent vers un éventail plus large de biens et de services en dehors du traditionnel secteur agricole (annexe 5.A1).

Dynamiques de l'emploi et du chômage en Afrique de l'Est

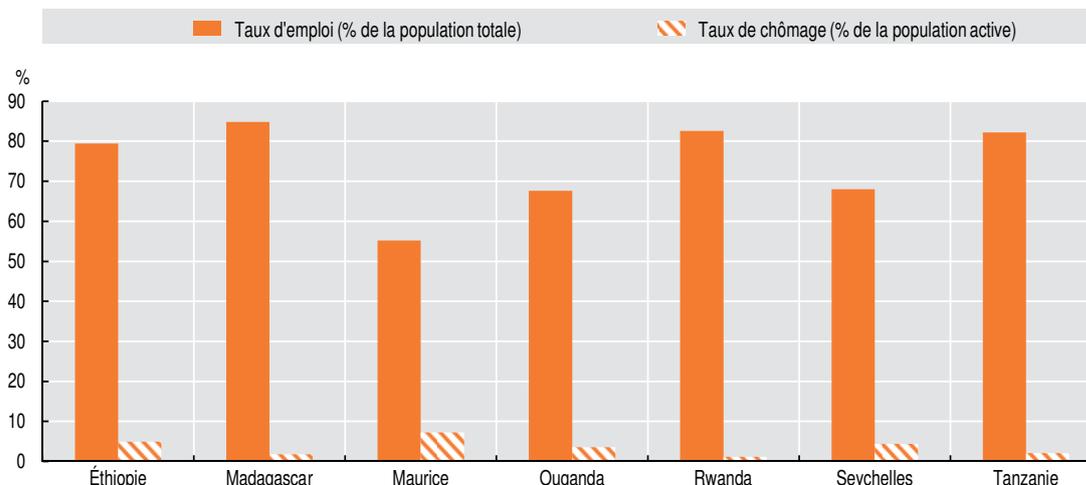
La croissance en Afrique de l'Est ne contribue pas suffisamment à la diversification des économies et ne crée pas assez d'emplois, deux facteurs indispensables pour garantir l'inclusion et la durabilité. Alors que sa contribution au PIB est en recul, l'agriculture emploie toujours pratiquement 60 % de la main-d'œuvre dans la région. Comme les services absorbent quasiment l'essentiel des travailleurs venus du secteur agricole, la situation de l'emploi industriel n'a presque pas évolué. Cette situation est une entrave aux perspectives de développement et d'emploi, dans la mesure où la plupart des emplois tertiaires sont informels et non productifs et assortis de salaires et de conditions de travail médiocres (CEA, 2015). Le chômage des jeunes reste particulièrement préoccupant.

Les stratégies de croissance doivent viser à mettre en place des environnements d'affaires toujours plus attractifs afin de favoriser la création d'emplois. Les politiques doivent encourager la croissance, les investissements et les embauches du secteur privé, y compris des petites structures comme les start-up et les chefs d'entreprise qui créent des emplois. Le Rwanda est à cet égard un bon exemple puisque, parallèlement aux réformes macroéconomiques et de l'environnement des affaires, il a inscrit le développement de l'entrepreneuriat dans ses cadres d'action publique. C'est le cas notamment de sa politique pour l'emploi (2007), de sa politique en faveur des petites et moyennes entreprises (2010) et de sa stratégie de développement du secteur privé (2013).

Évolution de l'emploi et du chômage en Afrique de l'Est

Les taux d'emploi varient considérablement d'un pays à l'autre. Dans trois pays, moins de 50 % de la population active a un emploi, tandis que dans pratiquement la moitié des pays, le taux d'emploi se situe autour de 80 %. Le taux de chômage régional reste assez constant et en léger recul, puisqu'il est passé de 7.5 % en 1991 à un peu moins de 7.2 % en 2017 (graphique 5.6)^{2, 3}.

Graphique 5.6. Taux d'emploi et de chômage dans les pays d'Afrique de l'Est



Note : Les dernières données disponibles à partir de 2009 ont été utilisées.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785603>

La redistribution de la main-d'œuvre vers le secteur des services n'a pas induit de hausse de la productivité. Le secteur agricole continue d'employer la plus forte proportion de la main-d'œuvre, même si sa part a reculé de manière marginale. Depuis quelques années, le secteur tertiaire absorbe l'essentiel des travailleurs qui abandonnent l'agriculture et l'industrie. L'emploi dans les services tend à concerner des activités peu productives, comme le commerce de détail et l'hôtellerie, limitant ce faisant les retombées positives de cette redistribution de la main-d'œuvre (chapitre 1).

Depuis quelques années, la participation des femmes à la population active est en hausse dans de nombreux pays en développement, y compris en Afrique de l'Est. Trois grands facteurs au moins expliquent cette évolution : premièrement, avec le développement économique et le basculement consécutif des actifs des secteurs ruraux et agricoles vers d'autres secteurs, davantage de femmes choisissent de travailler ; ensuite, le niveau d'instruction s'élevant, les femmes tendent à être plus nombreuses à travailler pour bénéficier d'un retour sur investissement ; enfin, la baisse du revenu des ménages et l'aggravation de la pauvreté dans certains pays semblent avoir persuadé toujours plus de femmes à rejoindre le marché du travail (Tandrayen-Ragoobur, Ummersingh et Bundhoo, 2011).

Les inégalités en matière d'emploi se résorbent, mais les femmes et les jeunes souffrent toujours d'un handicap. L'emploi féminin augmente tandis que l'emploi masculin diminue, même si l'écart hommes-femmes reste conséquent. L'écart global entre les sexes (mesuré par le rapport entre l'emploi des hommes et l'emploi des femmes) se resserre lentement, puisqu'il est passé de 1.41 en 1991 à 1.39 en 2017, avec d'importantes disparités entre secteurs et pays (voir le tableau 5.3 pour une ventilation par secteur). Les jeunes d'Afrique de l'Est restent exposés au chômage. À 13.5 % en 2017, le taux de chômage des jeunes est supérieur au taux de chômage global.

Les femmes comme les hommes travaillent surtout dans l'agriculture. Le secteur emploie 62 % de la population active féminine et 55 % de la population active masculine. Mais l'emploi des femmes se détourne de l'agriculture et de l'industrie vers les services, tandis que l'emploi des hommes s'oriente vers l'industrie et les services (tableau 5.3). Ce

constat est cohérent avec les éléments attestant que les hommes sont plus susceptibles d'avoir un emploi salarié. En Ouganda et en Tanzanie par exemple, pratiquement 50 % et plus de 62 % des femmes respectivement travaillent dans le secteur informel (OIT, 2015). Une part qui atteint 80 % au Kenya et au Rwanda (CEA, 2015). À cet égard, l'Afrique de l'Est s'inscrit dans la même tendance que l'Afrique subsaharienne, où plus de 75 % des femmes sont susceptibles de travailler dans le secteur informel (OIT, 2016).

Tableau 5.3. Part de l'emploi par sexe et par secteur en Afrique de l'Est, 1995-2017 (pourcentages)

	Agriculture		Industrie		Services	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1995	63.1	55.4	10.6	11.5	26.4	33.1
2005	62.2	54.1	9.5	12.1	28.2	33.8
2017	60.1	52.8	8.7	13.7	31.2	33.5
Moyenne 1991-2017	62.1	54.4	9.8	12.4	28.1	33.1

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

Encadré 5.1. Comprendre les disparités hommes-femmes en matière d'emploi à Maurice

Avec sa croissance stable et son environnement macroéconomique sain, Maurice fait souvent figure d'exception par rapport à l'Afrique subsaharienne. Pourtant, le taux de chômage des femmes reste un problème de taille pour la société mauricienne. En 2010,⁴ 64 % de tous les chômeurs étaient des femmes. En s'orientant davantage vers les services et l'économie du savoir, le pays a perdu quantité d'emplois peu qualifiés. Les femmes ont été les premières victimes de cette évolution, qui a contribué à aggraver les disparités hommes-femmes en matière d'emploi. À Maurice, les femmes mariées ont tendance à ne pas rejoindre la population active. Sachant en plus que de nombreuses femmes sont découragées sur le marché du travail à cause d'horaires trop stricts et de l'absence de solutions pour prendre en charge les enfants (Tandrayen-Ragoobur, Ummersingh et Bundhoo, 2011).

Dynamiques des inégalités et de la pauvreté en Afrique de l'Est

Cette section s'intéresse à deux grands facteurs qui entravent la prospérité économique : les inégalités et la pauvreté. Les inégalités de revenu varient d'un pays d'Afrique de l'Est à l'autre mais, d'une manière générale, elles ont tendance à se creuser (tableau 5.4). La plupart des pays ont par ailleurs du mal à fournir des services d'électricité, d'eau et d'assainissement à leur population, avec d'importants écarts dans la situation des citadins et des ruraux. En recul dans la région, la pauvreté reste néanmoins élevée.

Les inégalités et la pauvreté peuvent diminuer sous l'effet de la croissance, mais à condition de disposer de politiques à long terme, la croissance n'ayant pas d'effet réducteur systématique sur ces deux facteurs. Pour réduire la vulnérabilité et promouvoir une participation accrue au processus de croissance, certains pays ont déployé des programmes de protection sociale (la Tanzanie, par exemple). D'autres (comme le Rwanda) parient sur le plus long terme, en investissant dans l'éducation, les compétences et le développement de l'esprit d'entreprise afin de créer des emplois de meilleure qualité. Maurice fait partie des pays ayant réussi à faire reculer la pauvreté et les inégalités à travers l'éducation

(formations ciblées pour permettre aux groupes défavorisés, notamment les femmes et les jeunes, d'acquérir des compétences), les services de santé et les filets de protection sociale.

Un niveau élevé de pauvreté ne rime pas forcément avec un niveau élevé d'inégalités. À Madagascar par exemple, malgré une hausse du taux de pauvreté entre 2001 et 2010, les inégalités se sont atténuées sous l'effet d'un retour à l'agriculture, consécutif au passage à vide de l'économie.

Les inégalités en Afrique de l'Est

Un examen des inégalités de revenu et d'opportunité met en évidence l'hétérogénéité des performances des pays, qui peuvent être mauvaises pour un indicateur mais bonnes ailleurs. Aux Comores par exemple, qui affichent le coefficient de Gini le plus élevé (donc un niveau maximal d'inégalités de richesses), une part importante de la population a accès à l'électricité. En Éthiopie à l'inverse, où le coefficient de Gini est bas, rares sont les citoyens à avoir accès aux services de base. Ces incongruités peuvent s'expliquer par la présence (ou l'absence) de programmes de protection sociale dans les différents pays (Banque mondiale, 2015).

Tableau 5.4. Inégalités en Afrique de l'Est, mesurées selon le coefficient de Gini

	1999	2005	2010	2012	2013
Comores	-	55.9	-	-	45.0
Djibouti	39.1	41.5	44.1	45.1	44.1
Éthiopie	30.0	29.8	33.2	-	-
Kenya	46.9	48.5	-	-	-
Madagascar	38.6	39.9	42.4	42.7	-
Maurice	37.7	35.7	35.7	35.8	-
Ouganda	43.0	42.9	44.2	41.0	-
Rwanda	48.5	52.0	51.3	49.7	50.4
Seychelles	42.8	42.8	43.4	45.7	46.8
Tanzanie	37.3	40.3	36.4	37.8	-

Note : - = Données non disponibles. Le coefficient de Gini mesure l'écart entre une distribution parfaitement égale du revenu et la distribution du revenu des particuliers ou des ménages dans un pays donné. L'« égalité parfaite » (tous les segments de la population touchent la même part de revenu) correspond à un coefficient de Gini de zéro tandis que l'« inégalité parfaite » (tous les revenus reviennent à la part de la population ayant les revenus les plus élevés) se traduit par un coefficient de Gini de 100.

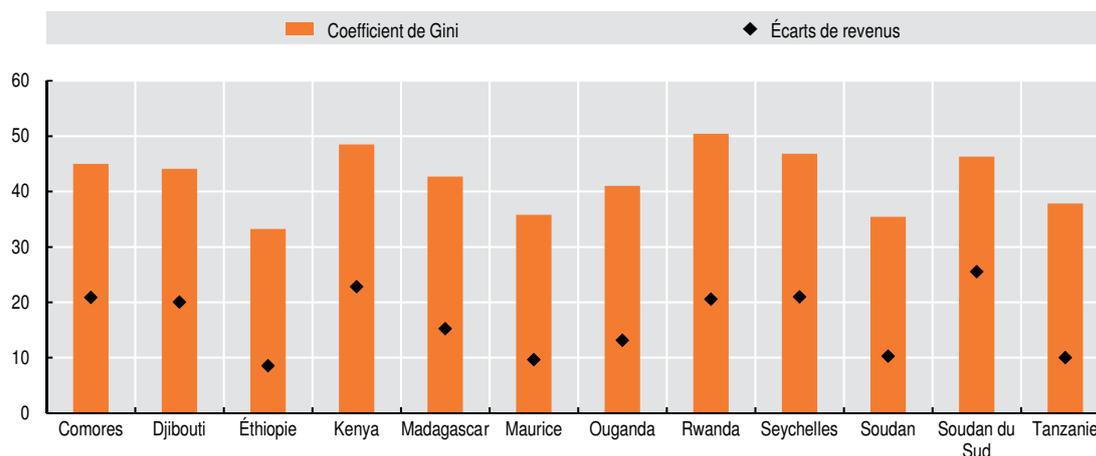
Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

Une comparaison des parts de revenu détenues par les quintiles supérieurs et inférieurs de la population traduit un niveau d'inégalités généralement élevé en Afrique de l'Est (graphique 5.7). Selon cette évaluation, les Comores, le Kenya et le Rwanda affichent le niveau d'inégalités de revenu le plus élevé (voir annexe 5.A2 pour plus de détails). Le niveau d'inégalités en Afrique de l'Est est pratiquement équivalent à celui de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest. C'est l'Afrique du Nord qui tire le mieux son épingle du jeu, avec l'écart le plus faible entre les quintiles inférieur et supérieur, l'Afrique australe se situant à l'autre extrême.

Les inégalités peuvent également être analysées en termes d'accès aux services de première nécessité. Sur ce plan, les pays d'Afrique de l'Est ont, en moyenne, pris du retard. Dans la région, 37 % des habitants ont accès à l'électricité, 48 % à l'eau potable et 20 % à des services d'assainissement. L'annexe 5.A2 présente les parts en pourcentage pour chaque pays. Plusieurs affichent d'importants écarts entre les populations urbaines et les populations rurales, surtout au niveau de l'accès à l'électricité et à l'assainissement. Mais

Maurice et les Seychelles sortent du lot, avec respectivement plus de 90 % et 85 % de leurs populations rurales raccordées à l'électricité.

Graphique 5.7. Coefficients de Gini et écarts de revenu dans les pays d'Afrique de l'Est



Note : L'écart entre les groupes supérieur et inférieur renvoie au rapport entre la part de revenu détenue par les 10 % les plus riches et le revenu des 10 % les plus pauvres dans la distribution nationale des revenus. Les dernières données disponibles pour chaque pays ont été utilisées.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017b), PovcalNet (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785622>

La pauvreté en Afrique de l'Est

En recul, la pauvreté en Afrique de l'Est reste néanmoins élevée. D'une manière générale, les pays de la région ont enregistré un reflux de l'extrême pauvreté depuis le lancement des réformes économiques dans les années 1990 (tableau 5.5).

Tableau 5.5. Taux de pauvreté en Afrique de l'Est, 1999-2013

	Taux de pauvreté au taux de 1.90 USD par jour, en % de la population				
	1999	2005	2010	2012	2013
Comores	-	13.5	-	-	17.7
Djibouti	-	20.6	-	18.3	22.5
Éthiopie	55.4	36.3	33.5	-	-
Kenya	21.5	33.6	-	-	-
Madagascar	63.9	72.0	78.5	77.8	-
Maurice	-	0.4	-	0.5	-
Ouganda	64.1	53.2	41.5	34.6	-
Rwanda	77.0	68.0	60.3	-	60.4
Tanzanie	86.0	55.1	49.1	-	-
	Taux de pauvreté aux seuils nationaux de pauvreté, en % de la population				
	1999	2005	2010	2012	2013
Comores	69.0	44.8	-	-	-
Éthiopie	44.2	38.9	29.6	-	-
Kenya	-	45.9	-	-	-
Madagascar	70.8	73.2	71.4	70.7	-
Ouganda	33.8	31.3	24.5	19.5	-
Rwanda	-	56.7	44.9	-	39.1
Seychelles	-	37.8	-	-	39.3

Note : - = Données non disponibles.

Source : Banque mondiale (2017b), PovCal Net (base de données).

Les stratégies déployées pour lutter contre la pauvreté varient d'un pays à l'autre :

- **Maurice dispose d'une protection sociale généreuse, d'un système éducatif solide et de politiques de soutien pour les familles à faible revenu et les chômeurs.** Le pays a centré sa stratégie de réduction de la pauvreté sur l'éducation (avec notamment des formations pour améliorer l'employabilité) et les services de santé, en ciblant les segments les plus vulnérables de la population – les femmes et les jeunes – à l'aide de filets de protection sociale. Le développement observé au début des années 2000 a eu pour effet de réduire la pauvreté par le biais de la croissance, sans pratiquement aggraver les inégalités.
- **Les efforts de réduction de la pauvreté du Rwanda sont ancrés dans des stratégies de moyen et long termes.** Le pays a introduit un dispositif de suivi de la pauvreté par le biais d'enquêtes auprès des ménages (enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages et enquête démographique et de santé). Plusieurs facteurs ont contribué au reflux rapide de la pauvreté : la paix et la stabilité sociale ; une croissance élevée et soutenue du PIB en volume ; une gestion macroéconomique saine ; et l'optimisation des services et des programmes sociaux (à l'image du programme Vision 2020 *Umurenge*). Les autorités rwandaises redoublent d'efforts pour créer des emplois en soutenant l'éducation, la formation et l'entrepreneuriat, dans le but de ramener le taux de pauvreté à 20 % d'ici 2020.
- **La Tanzanie est parvenue à réduire la pauvreté et les inégalités en augmentant le revenu disponible des ménages les plus démunis.** Le gouvernement soutient les ménages pauvres à travers des programmes de protection sociale (comme le Fonds d'action sociale de la Tanzanie et le Programme de filets sociaux productifs), des transferts monétaires sous conditions et des programmes de travaux publics.

La paix et la stabilité sont aussi des facteurs décisifs pour réduire la pauvreté. Les deux crises politiques qui ont secoué Madagascar dans les années 2000 ont entravé la lutte contre la pauvreté dans ce pays. Sans ces crises, l'île compterait pratiquement 11 % de pauvres en moins en 2010 par rapport à 2001 (la population pauvre serait passée de 70.8 à 59.8 % ; Banque mondiale, 2014).

Recommandations

La plupart des pays d'Afrique de l'Est ont connu une croissance soutenue, sous-tendue par un profil économique diversifié, en particulier comparé aux pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest. Pour autant, un secteur agricole important et un modèle de croissance tiré par des exportations concentrées sur une gamme limitée de produits (comme le café, le thé et les minerais) exposent la région aux fluctuations des cours de produits de base et aux dépréciations monétaires. Par ailleurs, le dynamisme économique des pays de la région ne s'est pas traduit par des créations d'emplois ni par un recul significatif de la pauvreté et des inégalités.

Les recommandations suivantes ont pour but d'aider les pays à miser davantage sur la diversification économique, la création d'emplois, la croissance inclusive et la transformation structurelle. Pour cela, les pays doivent renforcer le rôle de la consommation intérieure, en plein essor, en augmentant la productivité des secteurs gros pourvoyeurs d'emplois pour la population et en soutenant la création d'emplois dans les secteurs plus productifs. Ces recommandations abordent des problèmes communs à tous les pays de la région, ou à la quasi-totalité d'entre eux. Elles visent à proposer des mesures de soutien à un plan d'action pour le développement régional, qui soit cohérent avec ces caractéristiques partagées et les besoins d'intégration de la région. Chaque pays ayant ses

spécificités (point de départ, démarches, capacités et priorités), tous devront hiérarchiser et organiser dans le temps leurs politiques en fonction de leurs particularités.

Les pays de la région doivent mener des politiques budgétaires et monétaires responsables, car celles-ci retentissent directement sur l'inflation et la volatilité des monnaies. La stabilité macroéconomique est importante pour garantir une croissance économique durable, surtout à long terme. Le maintien de taux d'inflation faibles et stables exige i) de contrôler la masse monétaire, qui influe sur les indices des prix à court terme ; et ii) de protéger l'économie contre les répercussions de l'inflation et la variation des cours du pétrole et des produits alimentaires qui ont un impact sur l'inflation à plus long terme (Nguyen et al., 2015 ; Simpasa et Gurara, 2011).

Avec l'intégration croissante de la région à l'économie mondiale, la protection de l'économie est particulièrement cruciale pour réduire la pauvreté – et peut également s'accompagner de mesures visant à prémunir les ménages à faible revenu des chocs sur les prix. Les communautés économiques régionales (CER) ont un rôle à jouer à cet égard. Ainsi, le Protocole d'accord d'union monétaire de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) de 2015 fixe des critères de convergence économique qui visent à terme un taux d'inflation inférieur à 5 %, un ratio impôts/PIB à l'échelle régionale de 25 %, un ratio maximum dette/PIB à 50 % et un seuil minimum de réserves équivalant à 4.5 mois d'importations.

L'amélioration du cadre politique et réglementaire et de l'environnement global des affaires est indispensable pour encourager la diversification et une croissance plus durable. Les décideurs peuvent stimuler les investissements productifs dans l'économie à travers un certain nombre de mesures structurelles et institutionnelles :

- **Réformer pour améliorer le climat des affaires.** Seuls quatre pays de la région – le Kenya, Maurice, le Rwanda et les Seychelles – figurent dans le palmarès mondial des 100 pays facilitant le plus la pratique des affaires (Banque mondiale, 2018). Concrètement, ces pays ont systématiquement réduit le nombre et le coût des procédures pour créer une entreprise, transférer une propriété, obtenir des permis de construire et avoir accès aux biens publics (l'électricité par exemple). Parmi les autres mesures envisageables, l'alignement des investissements, des infrastructures et des plans de développement du capital humain ; la centralisation des informations réglementaires rendues par ailleurs plus accessibles pour les investisseurs nationaux et étrangers ; et l'octroi d'un pouvoir accru aux instances de régulation pour éviter l'ingérence du gouvernement dans certains secteurs (fixation du tarif de l'électricité par exemple) (OCDE, 2013 ; 2014).
- **Instituer des organismes de promotion de l'investissement pour répondre aux attentes des investisseurs privés, quelle que soit leur taille.** Pour être efficaces, ces organismes doivent avoir une mission claire articulée autour d'objectifs stratégiques et une direction forte (Morisset et Andrews-Johnson, 2004). Le Rwanda a ainsi créé un organisme de promotion de l'investissement ouvertement chargé d'attirer et d'aider les investisseurs susceptibles de contribuer à la création d'emplois et à la croissance économique dans le pays. L'organisme est également rattaché à un ministère, pour assurer un contact direct avec d'autres ministères et la présidence.
- **Rationaliser les politiques commerciales pour faciliter l'importation de produits intermédiaires et de biens d'équipement et l'exportation de produits finis.** Selon les indicateurs sur la facilitation des échanges de l'OCDE, l'Afrique de l'Est pourrait s'atteler en priorité au démantèlement des frais de transaction et autres charges mais aussi impliquer davantage les opérateurs du secteur dans les processus décisionnels (OCDE, s.d.). L'abaissement des droits de douane sur les intrants intermédiaires et les biens d'équipement indispensables à l'industrialisation peut renforcer la compétitivité des entreprises dans la région. Au sein de la CAE par

exemple, du fait d'erreurs de nomenclature des lignes tarifaires, pratiquement 400 intrants industriels sont considérés comme des produits finis et sont donc taxés à 25 % au lieu de 10 % (Frazer, 2017). Le soutien aux entreprises par un organisme de promotion des exportations ou d'autres mesures de facilitation des échanges peuvent aider les pays à augmenter leurs exportations et à tirer parti des chaînes de valeur (OMC, 2014).

- **Soutenir des projets et des services capables de faire affluer des capitaux privés pour attirer davantage d'investissements dans la région.** Les gouvernements doivent fournir une assistance et des services (financements de démarrage et soutien commercial par exemple) et faciliter les interactions entre entreprises nationales et entreprises étrangères. Les donateurs et les partenaires du développement peuvent apporter une assistance technique et des financements à certains programmes spécifiques (Powers et Butterfield, 2014). Les gouvernements peuvent promouvoir la participation du secteur privé dans certaines filières et activités offrant un sérieux potentiel de retour sur investissement, comme les infrastructures (routes à péage, par exemple) et les services publics (transports notamment).

La mise au point de projets pour déployer des infrastructures de qualité permettra de soutenir une croissance durable. À eux seuls, les pays de la CAE ont besoin de quelque 100 milliards USD d'ici 2021 pour combler leur déficit infrastructurel, véritable frein à la croissance et facteur de renchérissement du coût des affaires, au point de faire perdre toute compétitivité aux entreprises⁵. Des investissements concertés dans les infrastructures de base permettront de contourner les contraintes les plus importantes sur le plan de l'électricité et de la logistique. Des projets comme le Pool énergétique de l'Afrique de l'Est (EAPP) aideront la région à rattraper son retard et à renforcer la coopération transfrontalière. Le but de l'EAPP est de parvenir à une production excédentaire en 2030 mais également de créer un marché intégré de l'électricité entre les six pays de la région parties prenantes au projet (Deloitte, 2015). Les pays doivent également s'efforcer d'améliorer les infrastructures nécessaires au secteur des services (connectivité TIC par exemple) pour aider les entreprises à se développer. Au Kenya, la « Silicon Savannah » attire ainsi des entrepreneurs et peut se développer au-delà de Nairobi grâce, en partie, au déploiement du réseau mobile à haut débit dans tout le pays⁶.

Étant donné l'importance du capital humain pour soutenir la croissance, les pays doivent optimiser leurs systèmes d'éducation. Entre 2005 et 2014, la part des garçons diplômés de l'enseignement secondaire a augmenté de 24 points de pourcentage, contre une hausse de 27 points chez les filles, la région affichant ainsi une quasi-parité. Mais la qualité de l'enseignement dispensé et son adéquation aux attentes du marché doivent être améliorées.

Les jeunes ont besoin d'avoir effectué au minimum des études secondaires de premier cycle s'ils veulent acquérir les fondamentaux indispensables pour obtenir un travail et un salaire décent (UNESCO, 2013). Mais en Éthiopie, plus de 75 % des jeunes de 15 à 19 ans ne possèdent pas ces acquis de base. Le même constat vaut pour environ les deux tiers des jeunes Ougandais. Pour offrir l'éducation conforme aux attentes, les gouvernements doivent s'employer à améliorer les résultats en primaire et dans le secondaire et à favoriser un niveau supérieur d'inscriptions dans les filières scientifiques, technologiques, d'ingénierie et de mathématiques. Ils doivent également promouvoir l'enseignement spécialisé et la formation professionnelle et impliquer le secteur privé dans la conception des cursus, avec la participation des étudiants.

L'extension de la couverture des programmes de protection sociale peut aider les pays à pallier les éventuels effets négatifs de la croissance sur les plus vulnérables. La croissance démographique de la région ne ralentit pas suffisamment pour empêcher que

les populations vulnérables ne soient victimes d'inégalités et basculent dans la pauvreté. Les gouvernements peuvent néanmoins étendre la couverture des programmes sociaux en faveur des plus fragiles (chapitre 8), notamment les femmes qui constituent souvent une part disproportionnée des pauvres. Ces programmes pourraient être conçus de manière à améliorer l'accès des femmes à des services de santé et d'éducation mais également à les aider quand elles ne peuvent pas rejoindre les rangs de la population active parce qu'elles s'occupent des personnes dépendantes. Le financement de ce type de programmes sera certes problématique mais, selon des estimations réalisées dans quatre pays de la région, la suppression des subventions au carburant pourrait, à elle seule, libérer jusqu'à 2.1 % du PIB (OCDE, 2017).

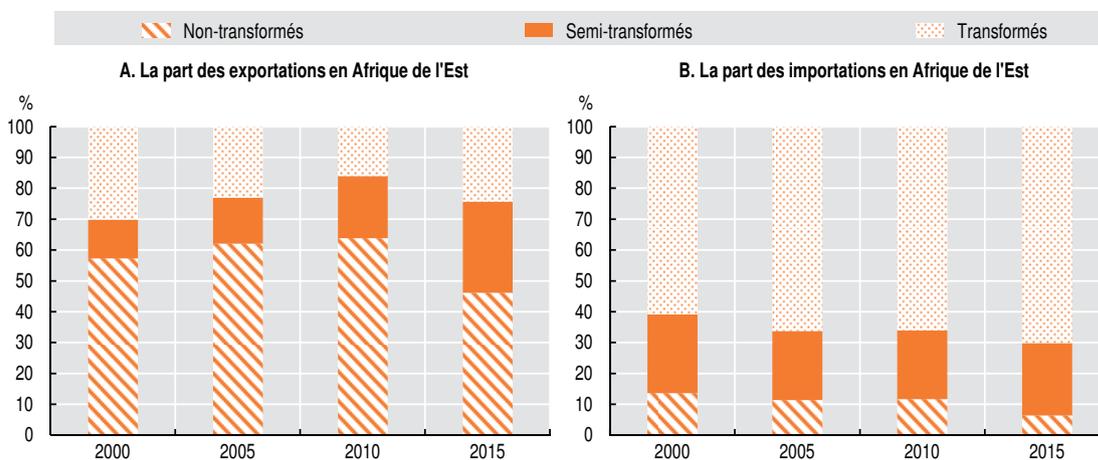
Les pays doivent stimuler la productivité agricole et étayer la croissance d'entreprises à haut potentiel dans les secteurs de l'industrie et des services. L'agriculture reste le premier employeur de la région. Le renforcement de la productivité et de la compétitivité peut créer des emplois dans le secteur au-delà de la seule activité de subsistance. Les services peu productifs et non marchands sont aussi de gros pourvoyeurs d'emplois. Les pays pourraient accélérer leur transformation économique en permettant aux entreprises qui y opèrent de se développer et en incitant les travailleurs à opter pour des industries plus productives.

- Plusieurs interventions sont envisageables dans l'agriculture, comme l'introduction de technologies bon marché et adaptables et l'amélioration des intrants agricoles pour augmenter la productivité, l'élaboration de produits financiers adaptés au secteur (assurance et crédit par exemple) et la création de chaînes de valeur pour accroître la valeur ajoutée (sachant que cela peut aussi permettre de créer des emplois). En Éthiopie par exemple, l'industrie des fleurs coupées a bénéficié d'investissements de petites entreprises étrangères dans le but de développer les échanges avec l'Europe, favorisant au passage le transfert de technologies et les retombées pour l'économie locale. Des approches adaptées au milieu et multisectorielles peuvent aussi améliorer la productivité agricole. Dans le cadre de leurs stratégies de développement, l'Éthiopie et le Rwanda s'efforcent de favoriser l'essor des villes secondaires afin de doper la productivité des marchés alimentaires locaux.
- Des solutions technologiques modernes peuvent permettre aux travailleurs à leur compte de réduire les coûts et d'améliorer la productivité de leur activité tout en offrant des débouchés pour diversifier les activités et les secteurs (BAfD/OCDE/PNUD, 2017). Le tourisme est un secteur clé pour l'Afrique de l'Est, avec un potentiel important de création d'emplois, en particulier pour les femmes (CNUCED, 2017). La promotion du tourisme (par le biais de plateformes privées et de visas touristiques uniques comme au sein de la CAE) peut contribuer à établir des liens entre acteurs économiques, réduire la pauvreté et installer une croissance plus inclusive.

La mobilisation accrue de recettes intérieures permettra aux pays d'augmenter les investissements dans des secteurs clés, comme les infrastructures et l'éducation. Plusieurs pays de la région sont parvenus à optimiser la mobilisation de leurs ressources intérieures. Ainsi, le Kenya et le Rwanda ont respectivement amélioré leurs ratios impôts/PIB de 2 et 6.5 points de pourcentage entre 2000 et 2015. En 2015, ce ratio ressortait à 18.4 % au Kenya contre 16.7 % au Rwanda. Les autorités du Rwanda ont élargi leur assiette fiscale en enregistrant les entreprises informelles et en simplifiant les procédures de mise en conformité. Le pays a introduit un bureau des petits et moyens contribuables en 2006, après avoir créé une taxe sur la valeur ajoutée en 2001 et de nouvelles législations sur l'imposition des revenus et de nouveaux taux d'imposition en 2005 et 2006 (OCDE/ATAF/CUA, 2017).

Annexe 5.A1. Profils du commerce

Graphique 5.A1.1. Composition des exportations et des importations en Afrique de l'Est



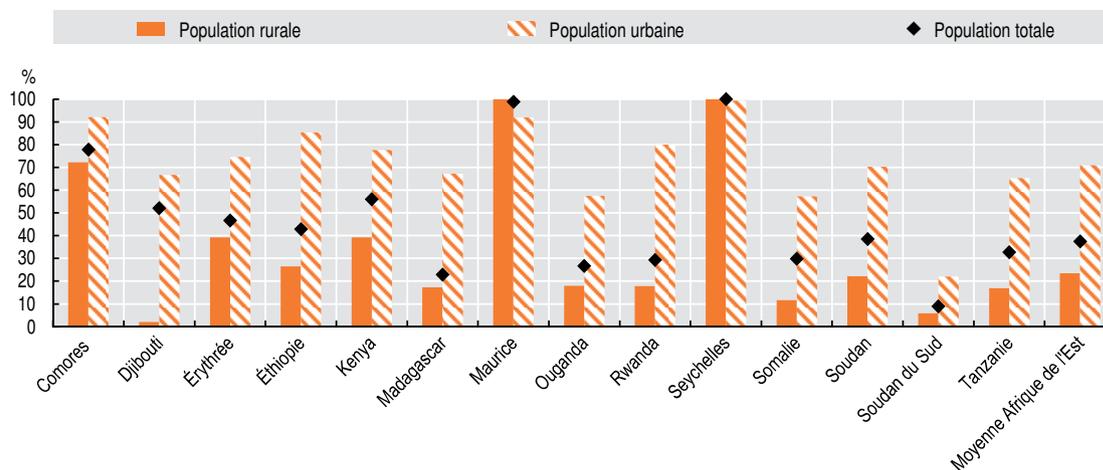
Source : Calculs des auteurs d'après Division de statistique de l'ONU (2017), UNCOMTRADE (base de données).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785641>

Alors que les produits primaires dominent les exportations en Afrique de l'Est, ce sont les biens transformés qui dominent les importations (graphique 5.A1.1). La région exporte notamment du café, des fleurs coupées, du thé, du tabac, des poissons et des légumes. Et elle importe surtout des équipements lourds, des véhicules automobiles et des produits chimiques.

Les éléments disponibles montrent que les exportations occupent une place grandissante dans le PIB – une évolution cohérente avec l'intégration progressive des économies de la région à l'économie mondiale, qui s'accompagne d'une modernisation des procédés de fabrication et des produits (Gigineishvili, Mauro et Wang, 2014).

Annexe 5.A2. Profils des inégalités

Graphique 5.A2.1. Accès à l'électricité dans les pays d'Afrique de l'Est

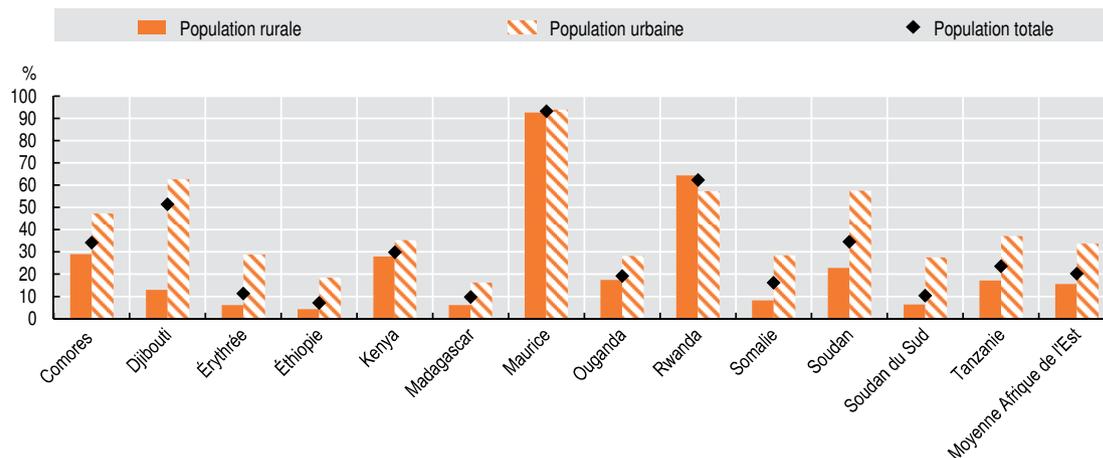


Notes : Total = accès à l'électricité (% de la population) ; rural = accès à l'électricité (% de la population rurale) ; urbain = accès à l'électricité (% de la population urbaine).

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785660>

Graphique 5.A2.2. Accès à un assainissement de base dans les pays d'Afrique de l'Est

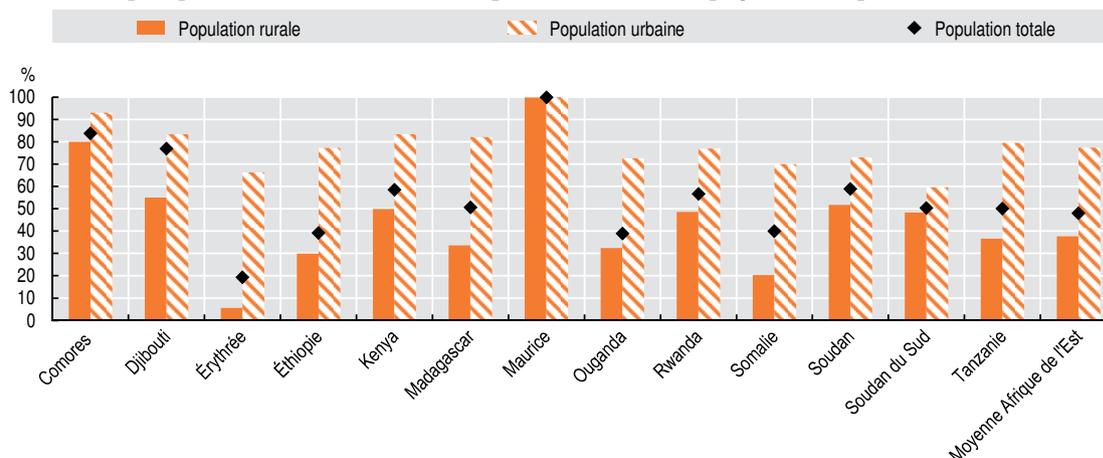


Notes : Total = accès à un assainissement de base (% de la population) ; rural = accès à un assainissement de base (% de la population rurale) ; urbain = accès à un assainissement de base (% de la population urbaine).

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785679>

Graphique 5.A2.3. Accès à l'eau potable dans les pays d'Afrique de l'Est



Notes : Total = accès à l'eau potable (% de la population) ; rural = accès à l'eau potable (% de la population rurale) ; urbain = accès à l'eau potable (% de la population urbaine).

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785698>

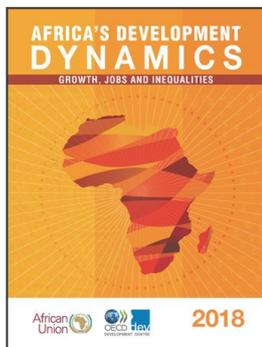
Notes

1. La prise en compte de ces pays dans les différentes sections dépend des données effectivement disponibles.
2. Faute de données disponibles, cette section couvre la période 1991-2017.
3. Taux de chômage en pourcentage de la population active totale (estimation modélisée OIT) (Banque mondiale, 2017).
4. Aucune donnée plus récente n'est disponible.
5. www.theeastafrican.co.ke/business/EA--region-needs-100b-dollars-for-infrastructure/2560-4003018-nuwd1mz/index.html
6. <https://qz.com/1059305/kenyas-newest-tech-hubs-are-sprouting-outside-its-silicon-savannah-in-nairobi/>

Références

- BAfD/OCDE/PNUD (2017), *Perspectives économiques en Afrique 2017 : Entrepreneuriat et industrialisation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2017-fr>.
- Banque mondiale (2018), *Doing Business 2018 : Réformer pour créer des emplois*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <https://data.worldbank.org/products/wdi> (consulté le 1^{er} mars 2018).
- Banque mondiale (2017b), *PovcalNet* (base de données), Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet> (consulté le 1^{er} mars 2018).
- Banque mondiale (2015), *State of Social Safety Nets 2015*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/415491467994645020/pdf/97882-pub-revised-box393232b-public-docdate-6-29-2015-doi-10-1596978-1-4648-0543-1-epi-1464805431.pdf>.
- Banque mondiale (2014), « Visages de la pauvreté à Madagascar : évaluation de la pauvreté, du genre et de l'inégalité », *Rapport n° 78131-MG*, avril, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.
- CEA (2017), *Rapport économique sur l'Afrique 2017 : l'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, <https://www.uneca.org/fr/publications/rapport-%C3%A9conomique-sur-l%E2%80%99afrique-2017>.
- CEA (2015), *Rapport économique sur l'Afrique 2015 : L'industrialisation par le commerce*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/era2015_fre_fin.pdf.

- CNUCED (2017), *Le développement économique en Afrique – Rapport 2017 : le tourisme au service d'une croissance transformative et inclusive*, UNCTAD/ALDC/AFRICA/2017, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Nations Unies, New York et Genève.
- Conference Board (2017), *Total Economy Database*, <https://www.conference-board.org/data/economydatabase/index.cfm?id=27762> (consulté le 31 janvier 2018).
- Deloitte (2015), "The roadmap to a fully integrated and operational East African Power Pool", 2015 Edition, Deloitte & Touche.
- Division de statistique de l'ONU (2017), UNCOMTRADE (base de données), <https://comtrade.un.org/> (consulté le 1er février 2018).
- FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale*, Fonds monétaire international, Washington, DC, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx>.
- Frazer, G. (2017), "Examining the impact of the common external tariff of the East African Community in Uganda", *IGC Policy Paper*.
- Gigineishvili, N, P. Mauro et K. Wang (2014), "How solid is economic growth in the East African Community?", *IMF Working Paper*, WP/14/150, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Gollin, D. et al. (2014), "The agricultural productivity gap in poor countries", *Quarterly Journal of Economics*, 129(2) 939-993.
- McMillan, M.-S. et I. Verduzco (2012), "Measuring the Impact of Structural Change on Labor's Share of Income", document de travail pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2013*, Banque mondiale, Washington, DC.
- McMillan, M. et D. Rodrik (2011), "Globalization, structural change and productivity growth", dans Bachetta, M. et M. Jansen (dir. pub.), *Making Globalization Socially Sustainable*, Bureau international du travail et Organisation mondiale du commerce, Genève.
- Morisset, J. et K. Andrews-Johnson (2004), "The effectiveness of promotion agencies at attracting foreign direct investment", *FIAS Occasional Paper 16*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Nguyen, A.D.M. et al. (2015), "On the drivers of inflation in sub-Saharan Africa", *IMF Working Paper*, WP/15/189, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- OCDE (s.d.), *OECD Trade Facilitation Indicators: Sub-Saharan Africa*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/tad/facilitation/Sub-Saharan-Africa_OECD-Trade-Facilitation-Indicators.pdf.
- OCDE (2017), *Social Protection in East Africa: Harnessing the Future*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264274228-en>.
- OCDE (2014), "Executive summary", dans *OECD Investment Policy Reviews: Mauritius 2014*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264212619-5-en>.
- OCDE (2013), "Executive summary", dans *OECD Investment Policy Reviews: Tanzania 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204348-5-en>.
- OCDE/ATAF/CUA (2017), *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2017*, Éditions OCDE, Paris, p. 34, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264280854-en-fr>.
- OIT (2016), *Les Femmes au travail – Tendances 2016*, Bureau international du travail, Genève, http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_483203.pdf.
- OIT (2015), "Engaging informal women entrepreneurs in East Africa: Approaches to greater formality", *Issue Brief*, Bureau international du travail, Genève, www.ilo.org/global/docs/WCMS_430945/lang-en/index.htm.
- OMC (2014), *Rapport sur le commerce mondial 2014 – Commerce et développement : tendances récentes et rôle de l'OMC*, Organisation mondiale du commerce, Genève.
- Powers, C. et W.-M. Butterfield (2014), "Crowding in private investment", *Frontiers in Development*, USAID.
- Simpassa, A. et D. Gurara, (2011), « Dynamique de l'inflation dans quelques pays d'Afrique de l'Est – Éthiopie, Kenya, Tanzanie et Ouganda », *Note d'orientation*, Banque africaine de développement, Tunis.
- Tandrayen-Ragoobur, V., S. Ummersingh et Y. Bundhoo (2011), "The power to choose: Women and labour market decisions in Mauritius", *Journal of Emerging Trends in Economics and Management Sciences*, Vol. 2(3), Scholarlink Research Institute Journals, pp. 193-205.
- UNDESA (2017), *World Population Prospects* (base de données), <https://esa.un.org/unpd/wpp/> (consulté le 1er mars 2018).
- UNESCO (2013), "Regional fact sheet: Education in Eastern Africa", *Rapport mondial de suivi sur l'éducation*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris, <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002193/219351e.pdf>.



Extrait de :
Africa's Development Dynamics 2018
Growth, Jobs and Inequalities

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264302501-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2018), « Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique de l'Est », dans *Africa's Development Dynamics 2018 : Growth, Jobs and Inequalities*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264302525-14-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.